



Grandes cultures

N°16
20/05/2025



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »*



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : entre 4 et 10 Feuilles (BBCH 14-19).
- **Limaces et oiseaux** : à surveiller pour les semis tardifs.
- **Autres** : surveillez les ravageurs du sol.
- **Pyräle** : le début du vol se confirme.
- **Sésamie** : le vol continue.
- **Héliothis** : mise en place des pièges.

Blé tendre

- **Stade** : entre floraison (BBCH 65) et grain mi-laiteux (BBCH 75).
- **Fusarioses des épis** : évaluer le risque pour les situations tardives. Nouveaux seuils pour les mycotoxines (DON); attention *Microdochium* sur blé dur.
- **Septoriose** : en progression, surveillez les symptômes sur les 3 dernières feuilles pour une gestion cohérente avec les fusarioses des épis.
- **Rouille Brune et jaune** : encore active. Surveiller notamment les variétés sensibles (cf. Observatoire participatif rouille jaune, en dernière page).
- **Cécidomyie orange** : captures significatives en 17, surveillez les situations à risque.
- **Pucerons des épis** : Présence faible, surveillez également la présence des auxiliaires.

Orge d'hiver

- **Stade** : entre le stade mi-laiteux (BBCH 75) et pâteux mou (BBCH 85).
- **Maladies foliaires** : peu d'évolution, la majorité des parcelles hors période de risque.
- **Charbon nu** : présence significative, l'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées est à proscrire.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : Entre début floraison et fin floraison.
- **Pucerons verts** : les premiers pucerons sont présents, surveillez leur développement, ainsi que la présence des auxiliaires.
- **Tordeuses** : les vols sont constants, installez vos pièges sur les parcelles qui fleurissent et surveillez les vols.
- **Mildiou** : intensité faible.
- **Complexe ascochyte/bactériose/colletotrichum** : Surveiller l'apparition et le développement – clé de reconnaissance dans le BSV n°9.

Pois Chiche

- **Stade** : Entre le stade 8 feuilles (V8) et le début floraison (R1).
- **Héliothis** : les premiers papillons ont été capturés.

Nombre de parcelles	Pois chiche	Pois protéagineux de printemps
Créées		
Observées	5	11

Liens utiles

- **Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille** : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2025](#)
- [Abeilles – pollinisateurs Des auxiliaires à préserver](#)

Météo

Le temps sec et ensoleillé devient changeant nuageux et donnant des averses ce mercredi et en fin de semaine.

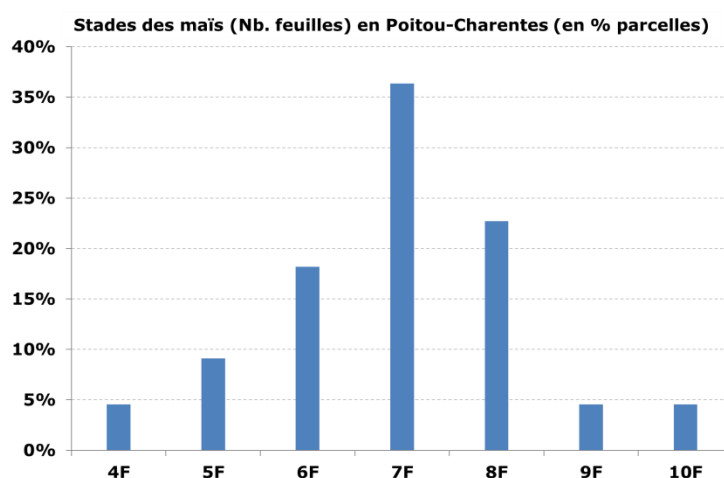
Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENDREDI 23	SAMEDI 24	DIMANCHE 25	LUNDI 26
Poitiers	 11° / 20° ▼ 20 km/h	 9° / 21° ▼ 15 km/h	 10° / 20° ► 10 km/h	 10° / 23° ▼ 20 km/h	 13° / 22° ▼ 20 km/h	 11° / 21° ▼ 20 km/h
Niort	 11° / 20° ► 20 km/h	 10° / 22° ▲ 20 km/h	 11° / 24° ► 15 km/h	 11° / 23° ▼ 20 km/h	 14° / 22° ► 20 km/h	 11° / 22° ▼ 20 km/h
Saintes	 12° / 21° ► 20 km/h	 9° / 22° ▲ 20 km/h	 10° / 24° ▲ 20 km/h	 11° / 21° ► 20 km/h	 13° / 23° ► 20 km/h	 11° / 21° ► 20 km/h
Angoulême	 12° / 22° ► 20 km/h	 11° / 21° ▲ 15 km/h	 10° / 23° ▼ 15 km/h	 11° / 23° ► 15 km/h	 14° / 22° ► 15 km/h	 12° / 23° ▼ 15 km/h

MAÏS

• Stade phénologique et état de la culture

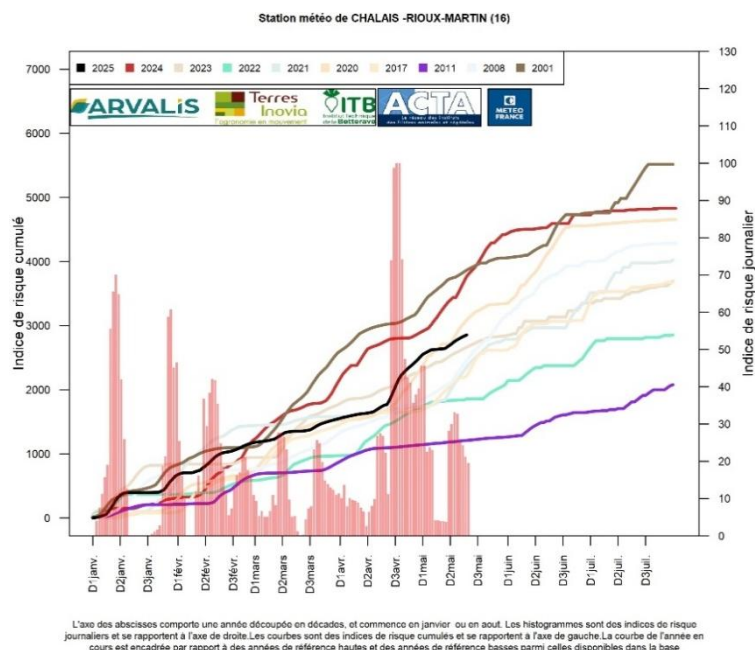
Le temps chaud de la semaine dernière a été bénéfique pour le développement du maïs. Les stades dans les parcelles du réseau varient de 4 à 10 feuilles (BBCH 14 - 19). La majorité des parcelles ont plus de 5 feuilles (BBCH 15).



• Limaces

Des attaques de limaces, sous forme de traces ou de quelques dégâts, sont observées dans 5 parcelles dont 4 n'ont pas encore atteint le stade de 6 feuilles.

Le risque annuel calculé par le modèle climatique « Limace » a progressé mais reste à un niveau modéré, globalement en dessous de l'an dernier (Cf. graphique ci-contre).



Évaluation du risque

Le temps sec et chaud a réduit l'activité des limaces. La majorité des parcelles de maïs sont hors période de sensibilité à ce ravageur.

Surveillez les limaces et leurs attaques sur les maïs les plus jeunes ou en cours de levée.

• Oiseaux déprédateurs

Quelques dégâts sont encore notés dans 7 parcelles.

La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces prédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts, à condition de ne pas les installer trop tôt avant leur arrivée, d'éviter le plus possible l'accoutumance des oiseaux, de les disposer en nombre suffisant et de les déplacer régulièrement.

La présence de populations importantes, notamment dans un environnement favorable, nécessite le déploiement d'autres moyens de régulations. **Surveillez vos parcelles.**

Le risque devient faible pour les parcelles précoces.

• Pucerons

Non présents dans les parcelles observées, mais les conditions climatiques de cet hiver ont été favorables à la survie des populations de pucerons. Il convient d'observer la présence de ces ravageurs (responsable entre autres de viroses) notamment sur des maïs très jeunes.

Périodes et Seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles
	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque :

Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

• **Autres ravageurs**

Noctuelle terricole : des traces de dégâts sont notés dans 3 parcelles.

Taupins : 5 parcelles du réseau en 16 et 17 relèvent des traces d'attaques en général.

Géomyze : des traces d'attaques sont notées dans une parcelle en 16.

• **Pyrale**

Plusieurs captures sont notées cette semaine pour les 19 pièges à phéromone en place. Ces captures sont importantes en Charente (45 papillons dans 2 des 3 sites), faibles en Charente-Maritime (2 papillons dans 2 des 8 sites) et modérées en Vienne (9 dans 3 des 4 sites). Le piège lumineux en Sud Vienne enregistre 7 captures.

Ces captures confirment un début du vol de ce ravageur.

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

La dynamique de vol des pyrales étant conditionnée par les températures, l'indicateur de somme de températures en base 10 depuis le 1er janvier renseigne sur la précocité potentielle des vols de l'année. On considère que l'activité des pyrales débute au bout de 350°DJ cumulés et qu'entre 500 et 700°CJ, les dynamiques de vols sont à leur intensité la plus importante. C'est sur cette fenêtre qu'il y a le plus de pontes et donc de larves. Pour les stations de Poitiers, Niort et Saintes nous sommes actuellement (20/05) à respectivement 230 Dj, 270 Dj et 365 Dj depuis le 01/01 en base 10°.



Évaluation du risque :

Le vol est à son début et d'autres émergences de papillons seront réactivées par les pluies suivies de temps chaud et sec annoncées.

La dynamique du vol des prochains jours et/ou la recherche des ooplaques de pyrales nous permettront d'évaluer le risque de ce ravageur prochainement. Installez très rapidement vos pièges et renouvelez les phéromones au bout de 2 semaines pour le suivi de la dynamique du vol.

B

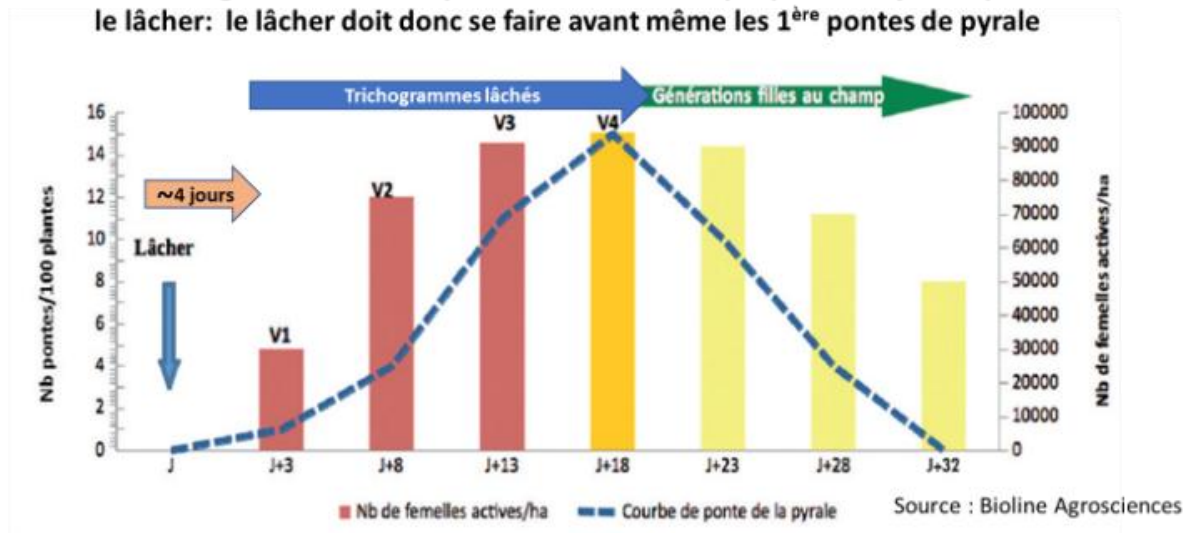
Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. [Téléchargez la liste.](#)

Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de prévoir suffisamment en avance le début de vol effectif, grâce à la somme des températures et aux premiers signes de sortie d'adultes révélés par des piégeages précoces en parcelle.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1^{ère} pontes de pyrale



• Sésamie du maïs

Des captures variables de 1 à 9 sésamie/piège, sont notées dans 9 des 17 pièges à phéromone :

- 1 des 3 sites en Charente enregistre 9 captures,
- 5 des 9 sites en Charente-Maritime enregistrent entre 1 et 5 captures,
- 1 des 6 sites en Vienne enregistre entre 1 et 2 captures.

Le vol de la 1^{ère} génération se poursuit.

Ce piégeage confirme les observations des semaines dernières.

Le modèle Nona prévoit le vol de 50% des populations de sésamie du 24 mai (en Charente) au 3 juin (en Vienne).



Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 et en tenant compte de l'importance du vol en cours.

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

Évaluation du risque :

Le vol de la sésamie est généralisé à l'ensemble des secteurs de Poitou-Charentes, mais son niveau maximal sera atteint prochainement.

Les conditions climatiques restent favorables au maintien du vol et pour la ponte notamment dans la partie sud.

Le risque sésamie est faible à modéré selon les secteurs et sa gestion doit être prioritaire à celle de la Pyrale dans les 4 départements.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. [Téléchargez la liste.](#)

• **Héliothis sur maïs**

La noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) est un ravageur polyphage. Il peut occasionner, les années à fortes populations et avec des températures élevées, des attaques sur épis de maïs.

Les conditions climatiques de 2024 ont permis l'apparition d'attaque de ce ravageur sur le maïs dans de nombreux secteurs de Poitou-Charentes. Un réseau de surveillance est mis en place grâce aux observateurs de ce BSV.

Un seul papillon est capturé dans un des 2 pièges. La mise en place des autres pièges est en cours.

Pour plus d'information sur ce ravageur consulter :

- [Fiche Ephytia](#)
- [Fiches accidents du maïs](#)

Céréales

• **Stade phénologique et état de la culture**

Les stades des blés varient entre floraison (BBCH 65) et grain mi-laiteux (BBCH 75), une parcelle du réseau est encore au stade fin gonflement de l'épi (BBCH 45).

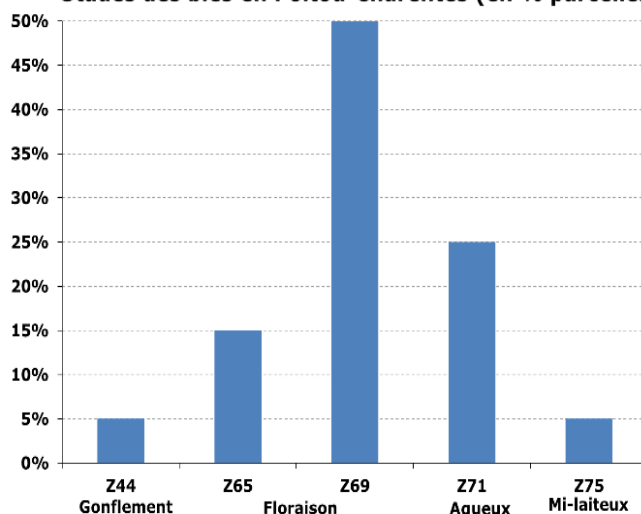
• **Fusarioses des épis**

Bien que de nombreuses parcelles soient en floraison, toutes les parcelles (excepté les rares tardives) ont dépassé le stade début floraison.

Les observations à la parcelle ne sont pas utiles pour la gestion de la maladie en raison de l'absence de symptômes visibles lors de l'infestation.

En revanche, l'évaluation du risque est importante et il faut s'en préoccuper tôt (avant le semis) pour limiter les facteurs de risques agronomiques.

Stades des blés en Poitou-Charentes (en % parcelles)



Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé. Cependant sa gravité reste pour une part liée au potentiel infectieux du sol (précédent cultural et enfouissement ou non des résidus de récolte) et à la sensibilité variétale liée au risque *F. graminearum* et non *Microdochium*.

Les conditions de l'année sont, comme l'année dernière, favorables à une flore mixte. Des températures élevées au moment de la contamination (floraison) favorisent *Fusarium graminearum* (optimum 20-22°C) qui peut entraîner la production de mycotoxines (DON), alors que des températures basses (optimum 16-18°C) favorisent *Microdochium* spp. qui ne produit pas de mycotoxines. N'oublions pas que ces deux pathogènes ont en premier lieu un effet important sur le rendement.

Période de risque : début floraison, dès la sortie des premières étamines.



Seuil indicatif du risque :

Pas de seuil mais la grille de risque agronomique ci-dessous, combinée aux conditions climatiques permet d'évaluer le risque dans votre parcelle.

Cette grille aide à évaluer le risque d'accumulation de toxines nommées déoxynivalenol (DON), dans les grains, lié à la fusariose des épis (*Fusarium graminearum* et *Fusarium culmorum*). Elle indique les recommandations à suivre dans chaque situation (cf. [BSV n°14](#)). Elle devra être actualisée en fonction du climat à floraison.

Évaluation du risque

Le risque fusariose est à considérer en cas de pluies seulement pour les parcelles tardives arrivant en début floraison cette semaine.

Les semis blé dur au stade épiaison/début floraison, plus sensibles, **sont plus à risque**.

Cependant, la gestion optimale du risque liée à cette maladie s'effectue en début floraison (précédent une période pluvieuse). Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé et **sa gestion est inutile en cas d'absence de pluie**.

Rappel : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est inefficace (car trop tardive).

ATTENTION : Depuis le 1^{er} janvier 2024, les seuils des niveaux de mycotoxines (DON) ont été abaissés au niveau Européen. Pour exemple, le seuil pour le blé tendre passe de 1250 µg/kg à 1000 µg/kg. Tous les seuils sont consultables sur le site de l'Union Européenne [ici](#)

Méthodes alternatives (*F. roseum*) :

Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. [Téléchargez la liste](#).

• Septoriose

Les symptômes de septoriose ont peu évolué par rapport à la semaine dernière. Cette maladie est présente sur les F2 et/ou les F3 du moment dans 12 des 20 parcelles observées. La majorité des parcelles observées a reçu une protection contre les maladies foliaires ou épis.

Pour ces 12 parcelles, majoritairement avec des variétés assez à peu sensibles, 8 présentent de la septoriose sur plus de 20% des F3 dont 5 dépassent 50%. Par ailleurs, l'intensité de nécrose foliaire liée à la septoriose est généralement faible comparée aux années de référence pour cette maladie.

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : si, à partir du stade Dernière Feuille Étendue (BBCH 39), plus de 20% des F3 définitives sont touchées.
- Variétés peu sensibles : si, à partir du stade Dernière Feuille Étendue (BBCH 39), plus de 50% des F3 définitives sont touchées.
- Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations (sur un échantillon plus important que pour les mono-variétés) et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

Évaluation du risque

Des nouvelles contaminations sont encore possibles si les averses annoncées se réalisent. Cependant le risque septorioses a été déjà pris en considération dans de nombreuses situations.

On considère globalement qu'une intervention de protection contre les maladies foliaires du blé n'est plus valorisée après la chute des étamines soit 15 jours à 3 semaines après l'épiaison sauf cas particulier. Les interventions tardives sont à réserver aux situations favorables (sols profonds à pression maladie importante). Le risque est faible pour les parcelles les plus avancées, hors période de risque.

Le risque est plus important dans les situations tardives non encore protégées.

Ce risque doit être évalué par l'observation, **sur des 3 derniers étages foliaires**, en fonction de la sensibilité variétale et en **tenant compte de la persistance des protections réalisées** sur la parcelle. **La décision de protection des maladies foliaires doit être prise en compte lors de l'évaluation du risque fusarioses de l'épi.**

Surveillez en priorité les parcelles sans protection foliaire à ce jour, notamment celles semées en octobre.



Méthodes alternatives.

Choix variétal : utiliser des variétés plus tolérantes, retarder les dates des semis.

Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. [Téléchargez la liste.](#)

• Rouilles du blé

La rouille jaune évolue, elle est notée cette semaine dans 4 parcelles du réseau.

La rouille brune est notée dans 1 parcelle du réseau.

Période et seuil indicatif du risque :

Rouille Jaune	Rouille Brune
<u>Variétés sensibles et moyennement sensible (note <7) :</u> - À partir d'épis 1cm, en présence de foyers actifs - À partir de 1 nœud, dès l'apparition des premières pustules <u>Variétés tolérantes (note ≥ 7) :</u> - Après le stade 2 nœuds si apparition des pustules et évolution des symptômes	<u>À partir du stade 2 nœuds :</u> Présence de pustules sur les 3 derniers étages foliaires

Évaluation du risque

Le risque rouille brune ou jaune a dû être pris en compte dans les situations à risque.

On considère globalement qu'une intervention de protection contre les maladies foliaires du blé n'est plus valorisée après la chute des étamines soit 15 jours à 3 semaines après l'épiaison sauf cas particulier. Les interventions tardives sont à réserver aux situations favorables (sols profonds à pression maladie importante). Le risque est faible pour les parcelles les plus avancées, hors période de risque.

Surveillez en priorité les situations tardives de blés tendres concernés, en gardant un œil sur les blés durs et triticales.

Restez attentifs sur l'évolution des rouilles sur les variétés tolérantes, **une forte pression sur ces variétés nécessite une vérification du type de souches** (cf. Observatoire participatif rouille jaune, en dernière page).

Méthodes alternatives.

Choix variétal : privilégier les variétés plus tolérantes ou résistantes à la rouille.

• Cécidomyie orange

Le piégeage et les signalements mettent en évidence un vol important de cécidomyies dans 2 situations en Charente-Maritime. Les captures restent faibles pour les autres départements.

Période de risque : du stade épiaison au stade floraison.

Temps orageux sans vent et lourd (avec des T° >15°C)

Seuil indicatif du risque : 10 captures en 24 h ou 20 en 48 h en moyenne par cuvette jaune.



Adultes femelles
(2-3 mm)



Évaluation du risque

Quelques parcelles de blés sont encore en période de sensibilité, le **risque est fort pour les situations à risque** (tardive, variété sensible et avec des captures importantes).

En général, ce risque est faible notamment pour les variétés résistantes aux cécidomyies orange et pour les secteurs non concernés par la présence de ravageur. Mais, la surveillance est particulièrement recommandée dans les zones historiques cécidomyies notamment pour les variétés sensibles.

Le risque peut être évalué à l'aide de la grille agronomique ci-dessous qui s'appuie sur des données collectées en France issues de l'épidémiologie enregistrées sous Vigicultures, ou d'expérimentations réalisées par ARVALIS et ses partenaires.

Sensibilité variétale	Historique de la parcelle	Rotation sur la parcelle	Dominante du type de sol	RISQUE
Variété résistante (*)				0
Variété sensible	Historique sans cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	1
			Limoneux	1
			Argileux (+ craie)	2
	Historique avec cécidomyies	Rotation avec Blé/Blé	Sableux	3
			Limoneux	3
			Argileux (+ craie)	4
		Rotation sans Blé/Blé	Sableux	5
			Limoneux	5
			Argileux (+ craie)	6
		Rotation avec Blé/Blé	Sableux	7
			Limoneux	7
			Argileux (+ craie)	8

ARVALIS - Institut du végétal, 2012

(*) Résistance aux cécidomyies orange. Attention, une autre cécidomyie existe : la jaune (*Contarinia tritici*), qui peut ponctuellement être présente et occasionner des dégâts, même sur les variétés résistantes aux cécidomyies orange.

NB1 : Un semis précoce (avant le 10 octobre) augmente le risque de cécidomyies.

NB2 : Le labour provoque un étalement des émergences dans le temps rendant plus difficile leur contrôle.

Notes de risque :

0 : Parcelle ne présentant aucun risque. Aucune protection nécessaire.

1 à 4 : Parcelle présentant un risque faible, la pose d'un piège est tout de même conseillée afin de surveiller les populations.

5 et 6 : Parcelle à risque. La pose de cuvettes jaunes doit être effectuée afin de surveiller le seuil indicatif du risque (seuil = 10 cécidomyies/piège/24h).

7 et 8 : Parcelles à fort risque d'attaque. Une observation toutes les 48h, voire journalière, à l'aide de cuvettes jaunes est indispensable pour la prise de décision. Dans ces situations, le semis d'une variété résistante est conseillé.

Méthodes alternatives :

Utilisez des **variétés résistantes** qui ne nécessitent pas de protection contre ce parasite.

Rappel : les variétés résistantes n'empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts...

Liste des variétés résistantes aux cécidomyies oranges (Source : Arvalis)

AGENOR	GREKAU	LG ASTERION	PRESTANCE	SPACIUM
AUTRICUM	GRIMM	LG AURIGA	PROVIDENCE	SU ADDICTION
CELEBRITY	INTENSITY	LG SKYSCRAPER	RGT MONTECARLO	SU HYREAL (h)
CHRISTOPH	JERIKO	OBIWAN	RGT PERKUSSIO	SY ADMIRATION
CROSSWAY	KWS ASTRUM	OREGRAIN	RGT TWEETEO	SY ADORATION
DJANGO	KWS TEORUM	PILIER	RGT VIVENDO	SY PASSION
FILON	KWS ULTIM	PONDOR	RGT VOLUPTO	TENOR
GARFIELD	LG AIKIDO	POSITIV	RUBISKO	

Variété nouvellement confirmée résistante

• Pucerons des épis

Ils sont présents sur les épis dans 4 parcelles des 13 observées. Cette présence est très faible (1 à 5% des épis avec pucerons).

La présence des Auxiliaires (Syrphes, coccinelles, micro-hyménoptères parasitoïdes, chrysopes, et aphidolètes, ...), notamment des larves de syrphes (photo ci-contre), n'est pas encore signalée sur les épis du blé, mais ces derniers peuvent être présents actuellement sur les cultures mitoyennes comme le pois ou le colza.

Surveillez surtout leur progression sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires qui, ces dernières années ont régulé suffisamment les populations pour éliminer les risques de dégâts.

Période de risque : épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.



Évaluation du risque

Les parcelles de blé sont en période de risque et l'infestation est à son début. Surveillez la progression des pucerons sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires. Le **risque est actuellement faible**.

L'observation des différents auxiliaires permet de vérifier la régulation naturelle avant l'arrivée en période de risque. La forte présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.

• Autres

Les larves et adultes de criocères ou Léma sont présentes dans nombreuses parcelles mais leurs attaques restent sans incidence significative sur les blés.



• Stade phénologique et état de la culture

Les orges du réseau sont entre le stade mi-laiteux (BBCH 75) et le stade pâteux mou (BBCH 85). Les orges présentent des surfaces foliaires encore vertes dans de nombreuses parcelles.

La majorité des parcelles sont hors période de sensibilité aux maladies foliaires habituellement observées en Poitou-Charentes.

Rappel : la gestion optimale et ultime contre les maladies foliaires de l'orge se situe au stade sortie des barbes.

• Maladies foliaires de l'orge

L'Helminthosporiose, la rhynchosporiose et la rouille naine sont notées dans une parcelle. Des grillures polliniques commencent leur apparition dans une parcelle du réseau.

La gestion de ces maladies a été effectuée pour la majorité des situations.

Évaluation du risque

La majorité des orges d'hiver sont hors période de risque.

• Charbon nu

Des épis charbonnés sont encore présents dans certaines parcelles de Poitou-Charentes y compris sur des semences certifiées. Les signalements de cette campagne semblent dépasser ceux des 5 dernières années.

La surveillance des souches de ce champignon est nécessaire. En cas de présence, merci de nous le signaler (adresse en page 1).

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. **L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.**

Vérifiez vos parcelles.

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !



Observatoire participatif rouille jaune : campagne 2025

L'**observatoire rouille jaune** permet de suivre l'**évolution** et la **répartition** des différentes **rac**es de rouille. Cet observatoire sert à établir une **collection d'isolats** pour permettre la mise en place d'**essais** et tests en pépinières et l'identification des **gènes de résistances des variétés** de céréales. Ces **travaux** sont **essentiels pour adapter les variétés implantées en fonction du risque rouille**. En France, les travaux de recherche sur les rouilles sont menés par l'INRAE-BIOGER.

Vous pouvez consulter le bilan rouille jaune 2024 réalisé par l'INRAE-BioGER sur le lien en première page du BSV et suivre l'évolution des races sur ce site [GRRC](#) .

L'observatoire rouille jaune continue en 2025, l'INRAE-BIOGER sollicite toutes personnes qui pourraient être amenées à observer de la rouille jaune et rouille brune sur triticales, blés tendres et blés durs, à faire un prélèvement de feuilles pour analyser les races en présence ([bilan suivi rouille jaune 2024](#)).

Le **prélèvement** est **simple** à faire (5-6 feuilles avec symptômes), l'envoi se fait par le biais d'une simple enveloppe timbrée et l'**analyse est gratuite**.

Bien respecter les informations liées au prélèvement et à la conservation des échantillons, c'est-à-dire :

- Prélever 5-6 feuilles de blé/triticales avec présence de rouille de préférence non traitées les jours précédents.
- Mettre les feuilles dans un sachet papier ou une enveloppe en papier (pas d'enveloppe à bulles ou enveloppe plastifiée : risque de pourrissement).
- Laisser sécher les feuilles malades dans leur enveloppe papier 1 à 2 jours sur le coin d'un bureau. La rouille se conserve sur les feuilles bien sèches.
- Remplissez la « **fiche de prélèvement rouille jaune/brune 2025** » qui sera **à envoyer impérativement avec l'échantillon**. Attention, si vous envoyez plusieurs échantillons en même temps, pensez à bien identifier chaque prélèvement (ex. :agrafer la fiche de prélèvement à l'enveloppe ou le sac papier contenant les feuilles avec rouille).
- Prévenir le laboratoire par mail de l'envoi d'un ou de plusieurs échantillons

Vous pouvez télécharger la **fiche de prélèvement rouille jaune 2025** en cliquant sur ce lien : « [Fiche de prélèvement Rouille jaune 2025](#) ».

Les échantillons sont à envoyer à :

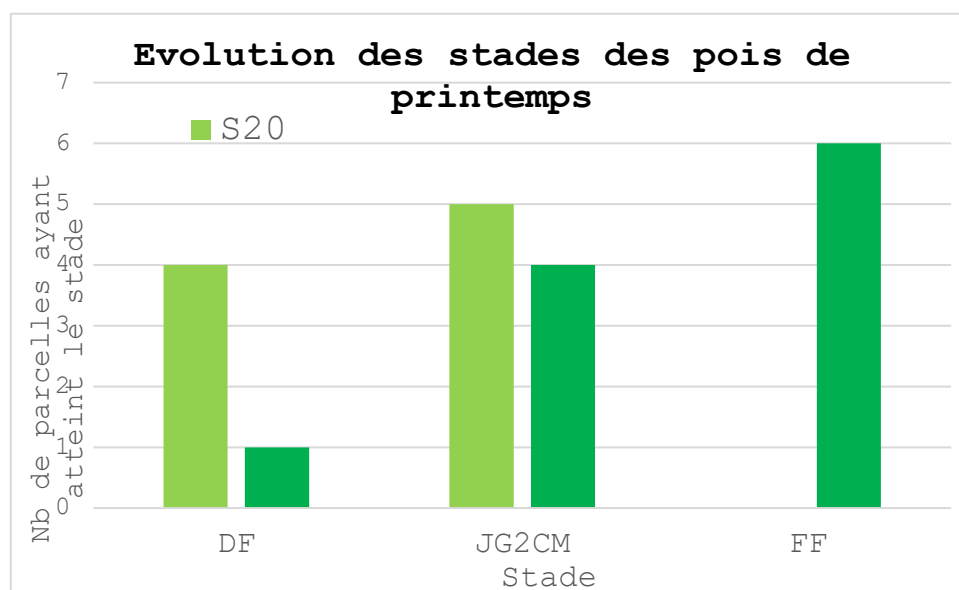
Tiphaine VIDAL et Laurent GERARD
UR1290 BIOGER - BIOlogie et GEstion des Risques en agriculture

Pois protéagineux de printemps

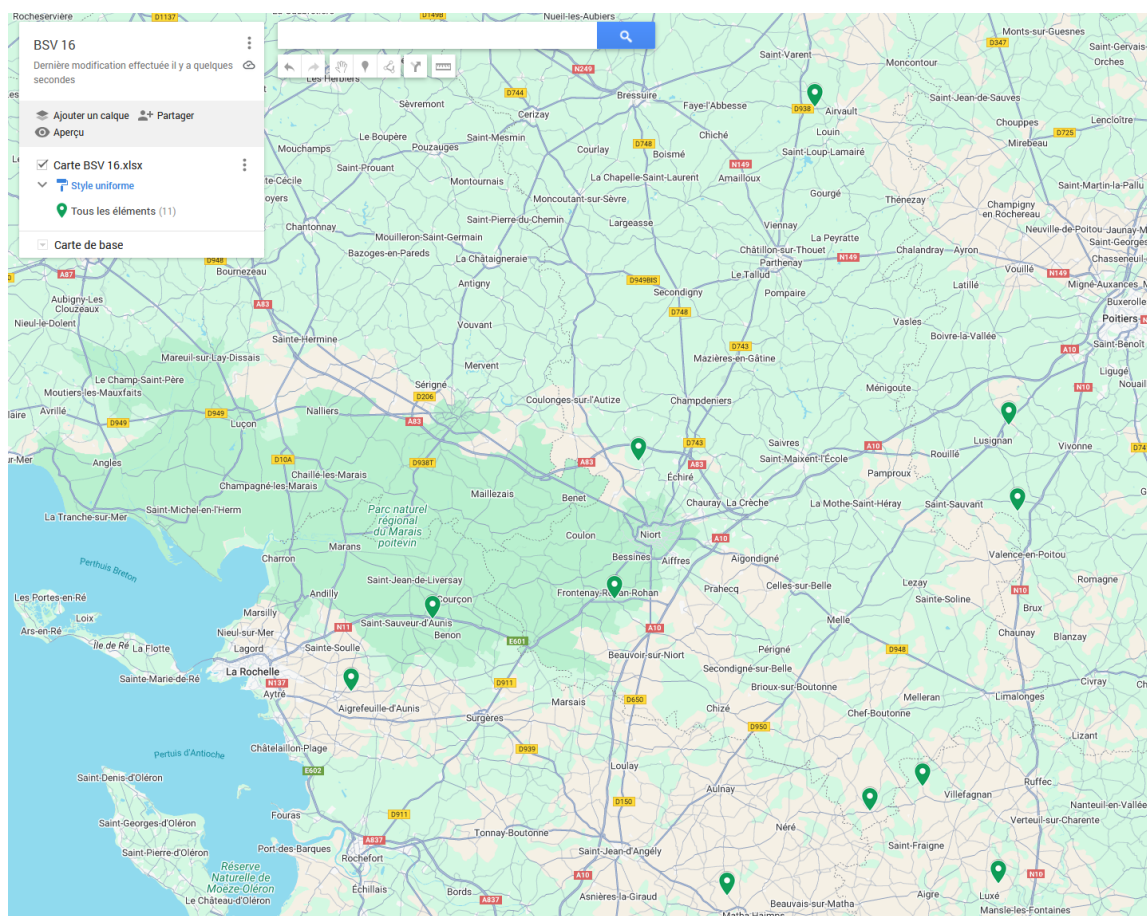
• Stade

Cette semaine, 11 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.

Les gousses sont visibles et se remplissent ; les parcelles les plus avancées terminent leur floraison.



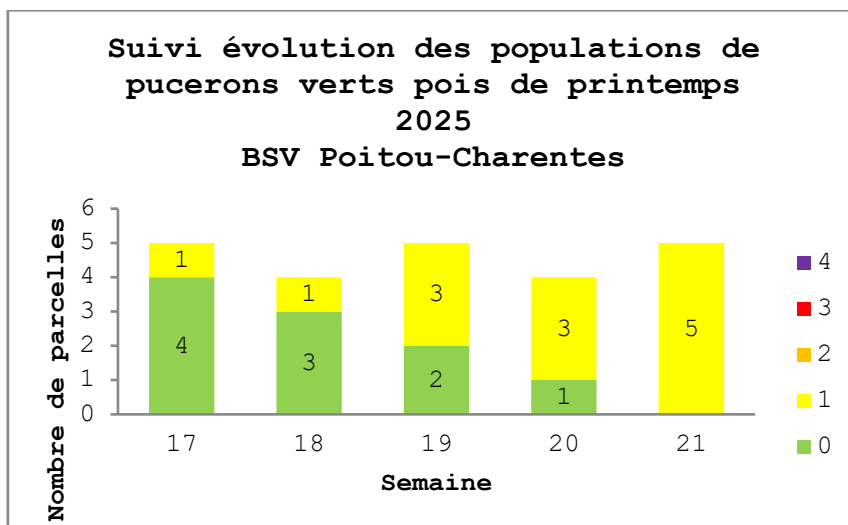
Evolution des stades des pois de printemps



Carte des parcelles de pois observées du 14 au 20 mai 2025

• Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

Les pucerons verts sont observés cette semaine sur cinq parcelles du réseau, à la note de 1 : 1 à 10 individus par plante.



Période de risque : de la levée (BBCH09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque :

Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16), le seuil indicatif de risque est **de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons** ;

De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BCCH 61), le seuil indicatif de risque est **de 10-20 pucerons par plante** ;

À partir de la floraison (BBCH 61) le seuil indicatif de risque est de **plus de 30 pucerons par plante**.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque



Le risque est **faible** à **modéré** : les pucerons sont présents, mais la pression reste faible.

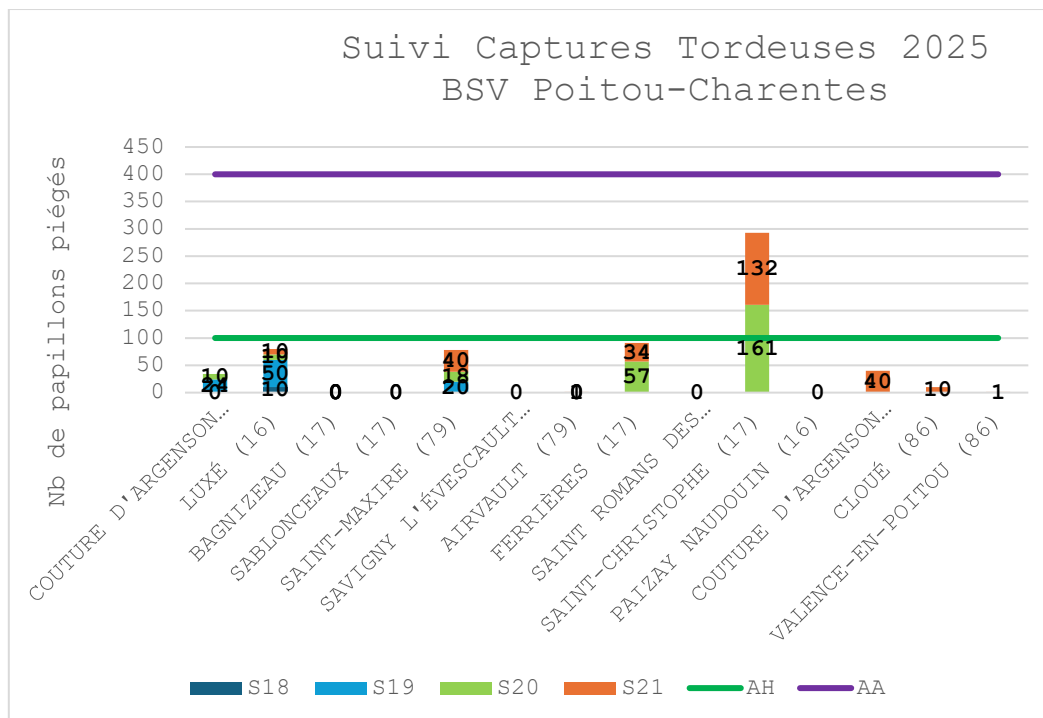
Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.

• Tordeuse du pois

Des tordeuses ont été capturées sur huit parcelles de pois de printemps. Les captures vont de 1 à 132 papillons piégés cette semaine.

Pensez à suivre régulièrement les captures afin de quantifier les dynamiques de vol.



Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison (BBCH 61 à BBCH 69)**

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine (AH) ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH61)**.

Pour l'alimentation animale (AA), des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61)**.

Évaluation du risque



Le risque est considéré comme **modéré** : les pois sont dans la période de risque, et les vols se poursuivent.

Installez vos pièges à phéromones dès le début floraison et relevez-les toutes les semaines afin de suivre la dynamique de vol des tordeuses.

• Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)

Les parcelles de pois atteignent et dépassent le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2CM) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 79).

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque



Le risque est considéré comme **modéré** : les pois sont dans la période de risque. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches à partir du stade JG2CM, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.

• Mildiou du pois

La présence de mildiou (contaminations secondaires) est observée dans une parcelle du réseau cette semaine ; la maladie est présente sur 30% des plantes.

Le développement du mildiou est favorisé par un temps gris et humide. Un temps sec et ensoleillé stoppe son développement.

Période de risque :

Le mildiou doit être observé :

- De la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires
- Du **stade 9 feuilles au stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Évaluation du risque

Le risque est **faible** : le temps sec et ensoleillé limite le développement du mildiou.

A surveiller en cas de temps gris et doux.

• Complexe ascochyte/bactériose/colletotrichum

La présence d'ascochyte est observée sur cinq parcelles de pois de printemps cette semaine, à une intensité faible.

Période de risque

De la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).

Évaluation du risque

Le risque est **faible à modéré** : le temps sec et ensoleillé limite le développement des maladies hivernales, que ce soit de l'ascochyte, de la bactériose ou du colletotrichum.

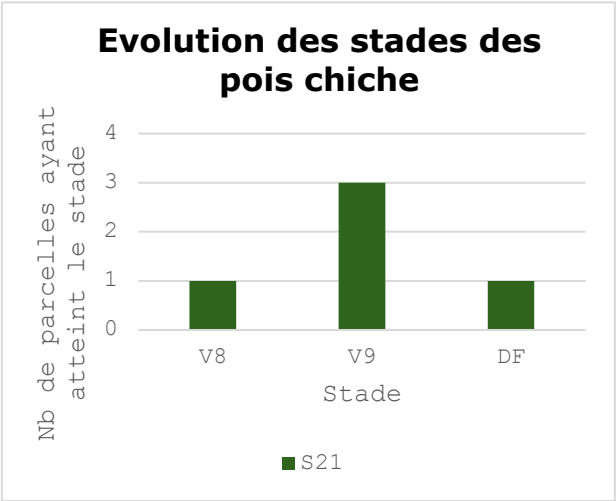
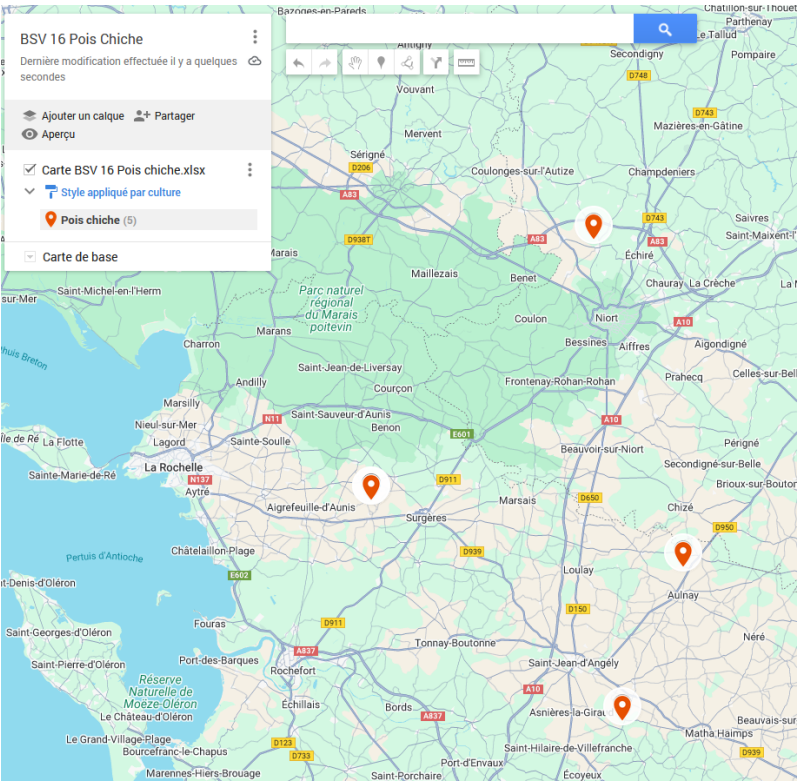
Surveillez vos parcelles, en cas d'alternance de temps humide et doux.

La clé de reconnaissance des maladies aériennes du pois est accessible dans le BSV n°9 pour plus d'informations.

• **Stade**

Cette semaine, 5 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.
Les pois chiche commencent tout juste à fleurir.

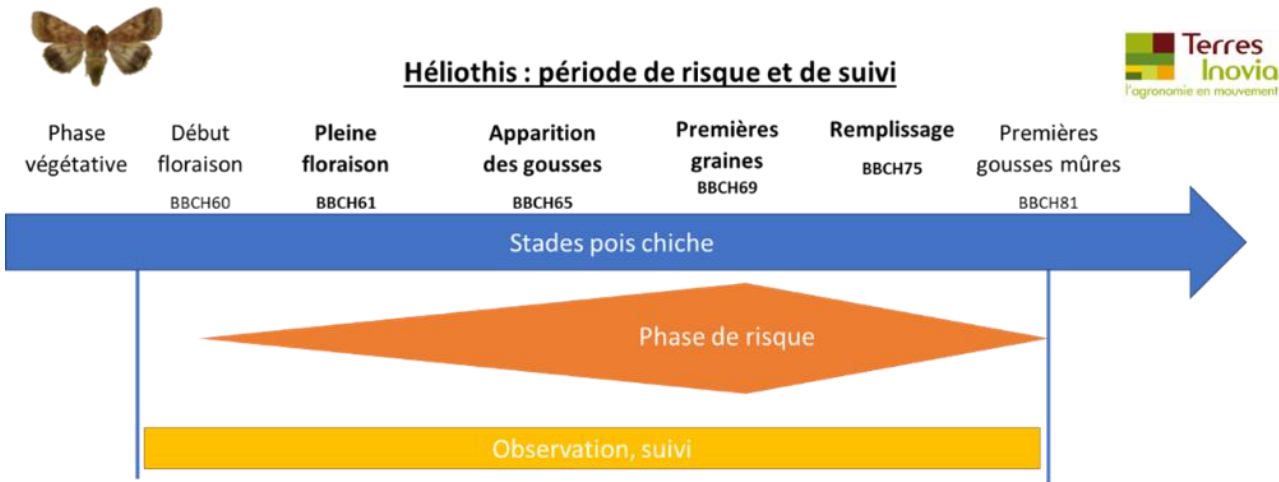
Evolution des stades des pois chiche



Carte des parcelles de pois chiche observées du 14 au 20 mai 2025

• **Héliothis ou noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*)**

Le suivi de ce ravageur est réalisé avec des pièges en végétation qui permettent de détecter la présence de papillons et suivre les vols.
Les pièges sont en cours de mise en place dans les parcelles. Ils sont à positionner à partir de début floraison.
Les premiers pièges en place nous remontent quelques captures, signes d’une activité du ravageur : 1 à 5 papillons ont été capturés.





Papillon d'H. armigera - Photo FREDON
Aquitaine



Chenilles d'H. armigera dans gousses de pois chiche - Photo Terres Inovia



Évaluation du risque

Le risque est **faible** : si les premiers papillons sont capturés, l'absence de gousses (et de graines) limite le risque. Soyez vigilants dès l'apparition des premières gousses, par temps sec et ensoleillé.

• **Autres ravageurs du pois chiche**

La présence de mouches mineuses est signalée.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEURS, CA 16, CA 86, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, Coop La Tricherie COOP SAINT PIERRE DE JUILLERS, COOPERATIVE DE MATHA, , Coop Sèvre et Belle EI.BOTET, ETS FERRU, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, ISIDORE, LYCEE AGRICOLE XAVIER BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, TERRENA INNOVATIONS, VSN NEGOCE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".